



Prévention et gestion des déchets post-inondation issus du Territoire à Risque Important (TRI) d'inondation De Clermont-Ferrand - Riom





Journées portes ouvertes du Cerema

- 20 septembre 2018 : Clermont-Ferrand

- 25 septembre 2018 : Bron

- 5 octobre 2018 : Autun

Une anticipation et une planification essentielles de la gestion des déchets produits par les inondations

- Déchets générés en quantité extrêmement importante et de nature inhabituelle
- L'élimination des déchets post-inondation est un enjeu de la gestion globale de la post-crise
- nécessité d'anticiper et de planifier l'organisation et les moyens à mettre en œuvre pour assurer une gestion de ces déchets











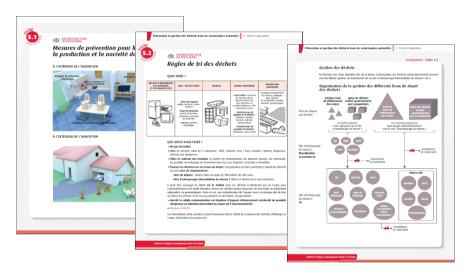




Méthodologie de référence

 Mise en œuvre de la démarche opérationnelle décrite dans le guide Prévention et gestion des déchets issus de catastrophes naturelles : de l'anticipation à la gestion (MEDDE/DGPR et Cerema, 2014)





Ce document a pour objectif de **fournir des éléments opérationnels aux collectivités** dont un risque naturel est recensé sur leur territoire, afin de :

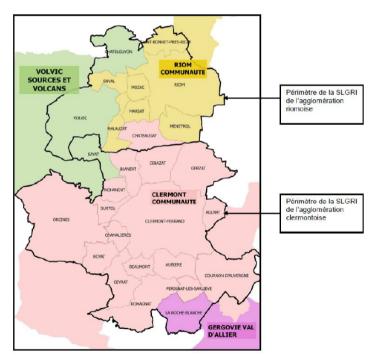
- se préparer à une gestion des déchets post-catastrophe naturelle,
- s'organiser face à la gestion des déchets,
- favoriser un retour à la normale dans les meilleurs délais,
- prévenir les risques sanitaires et environnementaux.

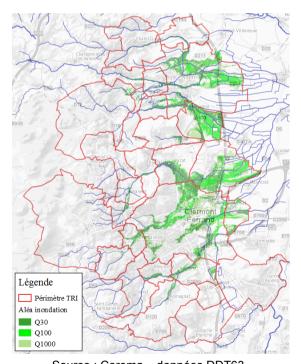




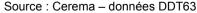
Définition des situations de crise

- La première étape consiste à identifier les situations de crise, en l'occurrence les inondations par débordement des cours d'eau identifiés dans la cartographie du risque inondation du TRI de Clermont-Ferrand – Riom.
 - 28 communes concernées, 2 Stratégies Locales de Gestion des Risques Inondation
 - 3 fréquences d'événements étudiées : crues d'occurrences 30 / 100 / 1000 ans





Source : SLGRI de l'agglomération clermontoise - 2017







Qualification et quantification des déchets

 La deuxième étape permet de connaître la typologie de déchets générés en fonction du scénario d'inondation, pour ainsi prévoir les possibilités de tri en fonction des obligations réglementaires.

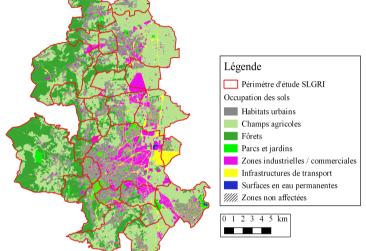
Aléa inondation

- enveloppes ZI,
- hauteurs d'eau,
- · vitesses écoulements,
- durées submersion

X

Données liées aux enjeux

- occupation des sols,
- cartographie du bâti,
- Cartographie d'exposition au risque du TRI
- données socio-économiques, IRIS, etc...
- Données SIG sur les sites industriels, etc...



 Cette troisième étape permet d'estimer, pour chaque scénario d'inondation, la quantité de déchets post-inondation, par type d'occupation des sols et par type de déchets



















Identification des zones de regroupement temporaires

Objectifs:

- faciliter la continuité du service de ramassage des déchets courants dans les zones non sinistrées.
- recueillir les déchets générés lors d'une inondation et les évacuer rapidement vers des sites adaptés pour éviter tout risque sanitaire et environnemental.



© Le Parisien

Identification des sites potentiels :

- → méthode cartographique sous SIG permettant de sélectionner et de hiérarchiser les sites potentiels en tenant compte des enjeux environnementaux, économiques et sociétaux.
- exclusion des territoires sur lesquels une réglementation ou une contrainte technique rend impossible la mise en œuvre d'une installation d'entreposage,
- hiérarchisation des terrains qui ne sont pas affectés par une exclusion puis localisation des sites potentiels pour l'entreposage des déchets post-inondation.



Identification des acteurs et préparation des interventions post-crise

- L'étape de préparation des interventions en situation post-crise nécessite d'identifier lors de l'étape d'état des lieux l'ensemble des acteurs concernés par la problématique de prévention et de gestion des déchets post-inondations (collectivités, entreprises industrielles et commerciales, entreprises mandatées pour la gestion des déchets, associations...).
- Ce travail mené en concertation permettra de définir :
 - les actions de prévention,
 - l'organisation et le fonctionnement des zones de regroupement des déchets postinondation,
 - l'identification des moyens et rôles des acteurs et la préparation de leurs interventions







Merci pour votre attention

- Contacts DLCF
 - David Goutaland 04.73.42.11.41 - david.goutaland@cerema.fr
 - Sébastien Liandrat 04.73.42.10.31 - sebastien.liandrat@cerema.fr
 - Jean-Michel Sigaud 04.73.42.10.93 – jean-michel.sigaud@cerema.fr
 - José Chorda 04.73.42.11.11 – jose.chorda@cerema.fr

- Contacts DETC/DSPES
 - Laurent Eisenlohr 04.74.27.53.93 – laurent.eisenlohr@cerema.fr
 - Virginie Amant 04.74.27.53.87 - virginie.amant@cerema.fr